

En date du jeudi 11 avril 2024 à 19 heures,

Conformément aux statuts, l'Assemblée Générale Ordinaire (AGO) de l'Association Roannais Défi Santé s'est réunie à la Salle de la Parenthèse à Renaison.

**Étaient présents Adhérents 2023** (36) : **DAMIRON Christophe** (Directeur Général de Pléiades) – **ANDRE Karine** (Représentante Association Asalée – Secrétaire Adjointe CPTS Roannais Défi Santé) – **DUMORTIER Laurence** (IDEL Retraitée - Présidente CPTS Roannais Défi Santé) – **LAPALLUS Mathieu** (Médecin Généraliste – Vice-Président Roannais Défi Santé) – **ROLET Benjamin** (Masseur-Kinésithérapeute – Trésorier Adjoint CPTS Roannais Défi Santé) – **GAY Delphine** (Médecin Généraliste MSP Charlieu) – **MONTERNIER Jean-Yves** (Médecin Généraliste MSP Ambierle) – **FLORENCE Fabienne** (Directrice DAC Loire) – **DEBELLIS Mario** (Directeur Adjoint DAC Loire) – **MARTIN Thibaud** (IDEL MSP Charlieu) – **BOURQUIN Charles** (Médecin Généraliste MSP des Senteurs Roanne) – **CROUZET Lola** (Usager et Secrétaire CPTS Roannais Défi Santé) – **DUGELET Isabelle** (Maire de Lagresle – Responsable Santé Communauté de Communes Charlieu-Belmont) – **DOSIERE-GAILLARD Marie-Laure** (Sage-femme) – **CREVAT Vincent** (Usager) – **BRET Virginie** (Psychanalyste & Représentante Femmes avant tout) – **VALLAS Virginie** (Opticienne) – **CHABROL Julien** (Directeur Petits-fils Roanne) – **HEURTIER Marianne** (Directrice Service Autonomie Pléiades 42) – **CHARRONDIÈRE Odile** (Masseur Kinésithérapeute) – **CHARTIER Arsène** (Médecin Généraliste MSP Charlieu) – **DEVEAUX Jean-Paul** (Médecin Généraliste Retraité et Vice-président SAMEAD) – **QUINON Pascale** (Diététicienne) – **PEREZ Virginie** (Biologiste) – **SMOLKOVA Andréa** (Médecin Généraliste MSP Charlieu) – **LAPOUGE-BARD Valérie** (Médecin Gériatre & Pilote Filière Gérontologique du Roannais) – **MOULINET Olivier** (Directeur Délégué CH de Roanne) – **RORY Mathilde** (Diététicienne MSP Charlieu & Roanne) – **BIGEL Clémentine** (Sage-femme) – **LAFFERRIÈRE Mary** (Psychologue Clinicienne) – **CHOPIN Loris** (Orthésiste) – **SCHUNEMANN Emerance** (Diététicienne) – **CHAUX-KER Eulalie** (Pharmacien) – **COLOTTO-PETASSOU Sandie** (Cadre Supérieur de Santé) – **GUILLOT Marjorie** (IDEL Belmont-de-la-Loire) – **ODIN Catherine** (IDEL Belmont-de-la-Loire).

**Étaient présents Adhérents 2024** (2) : **GAY Julien** (Médecin Urgentiste CH de Roanne) – **RICHY Thomas** (Ergothérapeute) -

**Étaient représenté(e)s avec pouvoir** (6) :

**COMBY Cécile** (Directrice MJC Charlieu) qui a donné pouvoir et qui se fait représenter par **DUMORTIER Laurence** (IDEL Retraitée - Présidente CPTS Roannais Défi Santé).

**CORRE Bernadette** (Infirmière retraitée) qui a donné pouvoir et qui se fait représenter par **ROLET Benjamin** (Masseur-Kinésithérapeute – Trésorier Adjoint CPTS Roannais Défi Santé).

**DUFAUT Aurélie** (IDEL) qui a donné pouvoir et qui se fait représenter par **GAY Delphine** (Médecin Généraliste MSP Charlieu).

**DUMONT Emilie** (IDEL) qui a donné pouvoir et qui se fait représenter par **LAPALLUS Mathieu** (Médecin Généraliste – Vice-Président Roannais Défi Santé).

**GAILLARD Françoise** (Retraitée représentant le Groupement Parkinsonien) qui a donné pouvoir et qui se fait représenter par **ANDRE Karine** (Représentante Association Asalée – Secrétaire Adjointe CPTS Roannais Défi Santé).

**SCHMUCK Martine** (Pédiatre Retraitée Représentante de la Mairie de Riorges) qui a donné pouvoir et qui se fait représenter par **DUGELET Isabelle** (Maire de Lagresle – Responsable Santé Communauté de Communes Charlieu-Belmont).

**Pouvoir non utilisé de MARCHAND Didier** (Président Santé Mut).

**Étaient invité(e)s** (17) : **ROUSSEL Colette** (Chargée de Développement CPTS du Roannais) – **NICOSIA Sylvie** (Directrice CPTS du Roannais) – **VIGNON François-Régis** (Commissaire aux Comptes EXCO HESIO) – **FOUCTEAU Valérie** (Assistante de Direction CPTS du Roannais) – **JAMAL Fadi** (Cardiologue à CardioParc) – **BONJEAN Adrien** (Infirmier en Pratiques Avancées à CardioParc) – **KHADRAOUI Saad** (Réfèrent des Organisations Coordonnées CPAM) – **AULAS Sébastien** (Chargé de Projet CPAM) – **VISSAT Marion** (Coordinatrice SASLib 42) – **HERAULT Laure** (Infirmière Asalée et Coordinatrice MSP Saint-André-d'Apchon) – **PATIN Céline** (Podologue) – **BORIE Michel** (Bénévole Croix-Rouge) – **DECHELETTE Thierry** (Médecin Généraliste Retraité) – **VERMOREL-MARQUES Antoine** (Député de la Loire) – **LAFARGUE Héloïse** (Représentante GCS SARA) – **PERENNOU Audrey** (Masseur Kinésithérapeute Riorges) – **MAURICE Caroline** (Chargée de Communication CPTS du Roannais).

**Étaient excusé(e)s** (7) : **HAYTAYAN Emma** (Chargée de Promotion au Centre Régional de Dépistage des Cancers) – **Dr NICOLAS Olivier** (Médecin Généraliste Président CPTS Forez-Est) – **Dr PIERSON Thierry** (Médecin Généraliste) – **GEAY Marie-Amélie** (Psychomotricienne) – **LOUGHRAIEB Maryvonne** (Vice-présidente Roannais Agglomération en charge de la santé et Elue Ville de Roanne) – **GAUMARD Valérie** (Expert-comptable à SOFIREX) – **Dr THOUÉ Lison** (Médecin Généraliste MSP de Mably).

**Était absent** (1) : **FRANCILLON Maxime** (Pharmacien- Trésorier CPTS Roannais Défi Santé).

L'Assemblée est présidée par Laurence DUMORTIER et est également désignée en qualité de Secrétaire de Séance Karine ANDRE.

Le quorum étant atteint entre les présents et les représentés (**42 personnes – 36 présents + 6 pouvoirs**), l'Assemblée Générale a pu valablement délibérer et prendre toute décision.

Il a été soumis à l'ordre du jour inscrit sur les convocations envoyées dans les délais :

**Résolution 1 : Adoption du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire (AGO) N°20 du 05 avril 2023**

Le procès-verbal de la précédente Assemblée du 05 avril 2023, envoyé à tous les adhérents alors présents ou représentés, ne faisant l'objet d'aucune remarque est adopté à l'unanimité.

**Scrutin 1 : Résultat du scrutin (présents et pouvoirs délégués).**

Pour l'adoption du PV N°20 de l'AGO du 05 avril 2023 : 42.

Contre : 0

Abstention : 0

**Résolution 2 : Rapport d'activité de l'année 2023 présenté par la Présidente**

Le rapport d'activité est lu par la Présidente de la CPTS, Laurence DUMORTIER.

**L'équipe opérationnelle**

L'année 2023 a été marquée par un ajustement au niveau de l'équipe opérationnelle avec le départ de l'Infirmière Coordinatrice du projet de santé à temps plein le 07 avril 2023, l'embauche pour 6 mois

d'une assistante pour notamment référencer les Professionnels de Santé du territoire en créant un annuaire et l'embauche d'une Assistante de Direction à compter du 04 septembre 2023. L'objectif principal est de continuer à donner une visibilité de la CPTS sur le territoire.

L'équipe est constituée à ce jour d'une :

- Direction à temps complet depuis juillet 2023.
- Infirmière de Parcours à temps plein.
- Assistante de Direction à temps plein.
- Chargée de Communication à temps partiel.
- Chargée de Développement en prestataire à raison de trois jours par semaine.

Les locaux se situent au 20, rue Alexandre Raffin à Roanne au 4<sup>ème</sup> étage de la Résidence « Le Nilotica ».

**Un site Internet est actif ainsi que les réseaux sociaux type Instagram, Facebook et LinkedIn. 170 Adhérents pour l'année 2023** avec une petite progression par rapport à l'année dernière (161). **28 Membres au Conseil d'Administration** (deux démissions enregistrées cette année) et 6 Administrateurs pour le Bureau.

### **Le lien Ville-Hôpital**

Rencontres régulières avec la :

- Filière Gériatologique du Roannais (Participation à des groupes de travail grand âge et maintien à domicile),
- Direction des Soins Infirmiers (DSI).

Rencontres avec :

- La nouvelle direction de la Clinique du Renaison.
- Le service oncologie pour améliorer la prise en charge du patient à domicile.
- Le service de coordination hospitalière de prélèvement d'organes et de tissus.

### **Le lien Partenaires et Elus**

Rencontres régulières avec nos partenaires et élus pour améliorer la politique de santé sur notre territoire.

La CPTS Roannais Défi Santé Ensemble porte 6 missions socles :

## **1) Mission Accès aux soins et Demande de Soins Non Programmés (DSNP/SAS) :**

L'objectif pour 2023 fixé par la CPAM dans le cadre de l'ACI (Accord Conventionnel Interprofessionnel), pour le nombre de patients sans médecin traitant : 14787.

En 2023, le chiffre réel est de 13373, l'objectif est atteint.

### **SAS : Présentation par Marion VIOSSAT Coordinatrice du SAS 42 (Service d'Accès aux Soins)**

Ce dispositif est en place et fonctionne plutôt bien sur notre territoire Roannais. On constate une moyenne d'appels par mois de 410 soit 4920 appels pour l'année 2023. Le SAS fonctionne avec 3 CPTS actuellement et une quatrième va intégrer prochainement.

Il y a une progression régulière depuis son ouverture. Il y a encore quelques ajustements à faire. Une réunion est prévue avec les Médecins Généralistes du territoire le 30 avril prochain à l'initiative de l'ARPUM que la CPTS du Roannais a rejointe.

### **IPA**

4 Infirmiers(ères) en Pratique Avancée sur le territoire dont 1 en santé mentale qui exerce en libéral, 3

en pathologies chroniques stabilisées salarié(e)s (1 en EHPAD, 1 en cabinet médical et 1 à CardioParc). 3 nouveaux IPA sont en formation actuellement dont 1 libéral(e) et 2 salarié(e)s parmi lesquelles une infirmière Asalée en MSP.

### **Enquêtes et Actions**

Pour donner suite à l'étude de prise en charge en soins de nursing, une rencontre a eu lieu le 04 octobre 2023 entre tous les acteurs concernés au Centre Hospitalier (CH) de Roanne.

Cette action a été réalisée en collaboration avec le DAC Loire, la CPAM, la Filière Gériatrique et le CH de Roanne.

### **Commission Médicale**

Une commission médicale a été mise en place avec la présence de 2 Médecins.

### **Rencontre des Médecins Généralistes du Territoire**

75 médecins généralistes volontaires sur 115 ont été rencontrés en présentiel sous forme d'entretiens semi-directifs pour présenter les actions de la CPTS du Roannais et échanger, ce qui a permis de donner une visibilité et d'accueillir leurs difficultés et leurs idées. Une analyse de ces entretiens sera conduite en 2024.

### **Personnes en recherche de Médecin Traitant**

Un tableau est tenu pour les demandes de Médecin Traitant et sur les 28 appels reçus, 15 ont abouti, 9 ont été orientés auprès du SAS, du Centre de Soins Non Programmés du Coteau et du CAS (Centre d'Accès aux Soins) de Charlieu, 2 avaient déjà un Médecin Traitant, 1 a été orienté sur le DAC et 1 sans suite par manque d'informations.

### **Protocole de Bronchiolite**

1<sup>er</sup> Comité de Pilotage (COPIL) pour formaliser des ateliers mouchages dispensés par des Masseurs Kinésithérapeutes volontaires du territoire auprès des parents ou futurs parents demandeurs. Les premiers ateliers devraient démarrer en septembre 2024.

## **2) Mission Parcours de Soins**

### **Parcours Insuffisance Cardiaque (IC)**

178 inclusions sur l'année 2023 contre 108 en 2022. L'objectif pour 2023 fixé par la CPAM dans le cadre de l'ACI (Accord Conventionnel Interprofessionnel) est de 100 inclusions. L'objectif est atteint. 56 sorties de parcours contre 69 en 2022.

174 patients en file active contre 95 en 2022.

8 réhospitalisations contre 14 en 2022. L'objectif pour 2023 fixé par la CPAM dans le cadre de l'ACI pour le taux de réhospitalisation était de 15,6 % et le taux réalisé est de 4,68 %. L'objectif est atteint.

11 décès contre 22 en 2022.

3 conventions signées avec des Etablissements de Santé (CH de Roanne, Clinique du Renaison, Hôpital Local de Charlieu).

5 sessions de formations de Professionnels de Santé réalisées en 2023 avec 83 Professionnels de Santé formés contre 39 en 2022.

Le parcours IC de la CPTS du Roannais a été retenu pour les Trophées Outil' IC Ethicare.

1 Comité de Pilotage (COPIL) pour bilan à la suite de l'audit.

1 Présentation à EN3S (Centre de Formation CPAM)

L'Infirmière de Parcours de la CPTS a validé son DIU Parcours en Santé.

### **Parcours Ostéoporose Fracturaire**

35 inclusions pour l'année 2023 contre 5 en 2022. L'objectif pour 2023 fixé par la CPAM dans le cadre de l'ACI était de 55 patients. L'objectif est non atteint.

L'objectif pour 2023 fixé par la CPAM dans le cadre de l'ACI pour le taux de patients ayant eu leur ostéodensitométrie dans les 6 mois : 28,55 % et le réalisé est de 60,55 %. L'objectif est atteint.

2 conventions signées avec des établissements de santé (Clinique du Renaison et Hôpital Local de Charlieu).

1 action de sensibilisation du grand public au Centre Commercial de Carrefour Mably avec la participation d'une Diététicienne et du Sport Santé où il y a eu 26 contacts.

2 COPIL N°7 et N°8 avec des questionnements quant à la suite de ce parcours.

### **3) Mission Prévention**

#### **Dépistage des enfants de 6 ans**

19 Médecins Généralistes sont formés au dépistage des enfants et une nouvelle formation est prévue pour le jeudi 16 mai 2024.

1 lettre clé spécifique pour les Médecins Généralistes formés.

Dotation de 5 mallettes de dépistage auprès des Professionnels de Santé formés.

L'objectif pour 2023 fixé par la CPAM dans le cadre de l'ACI était de 150 enfants dépistés. 1033 enfants ont été dépistés par les Professionnels de Santé. L'objectif est atteint.

Initiation de 2 groupes de travail (Filière et Prévention-formation) avec pour objectif la création d'un annuaire de Professionnels de Santé et un arbre décisionnel pour l'orientation des enfants dépistés.

Regroupement des 2 groupes de travail en 1 seul COPIL en 2024. Travaux effectués et créés avec les partenaires de la CPTS du Roannais.

#### **Constitution d'une Testothèque dans le cadre de l'appel à projet 2023 de la CPTS du Roannais**

Financement de l'outil de dépistage des TSA (Troubles du Spectre Autistique), la mallette ADOS, achat d'un buste d'autopalpation mammaire dans le cadre du cancer du sein.

#### **Diffusion et relais de messages de prévention**

#### **Participation à Octobre Rose**

2 événements organisés au sein de l'Espace Santé Mut et de l'Appart Fitness en collaboration avec le Réseau des Kinés du Sein, de Sage-femmes et le CH de Roanne.

### **4) Mission Accompagnement des Professionnels de Santé**

52 Maîtres de Stage Universitaire (MSU) en 2023 contre 49 en 2022. L'objectif pour 2023 fixé par la CPAM dans le cadre de l'ACI était de 46 MSU. L'objectif est atteint.

Accueil des Internes et réaménagement intérieur de la Villa de Bonvert à Mably qui a nécessité un investissement financier de près de 50.000,00 € (Equipment d'une nouvelle cuisine, achats de petits matériels, changement de mobilier, peinture, etc....).

### **5) Mission Qualité et Pertinence des Soins**

#### **RMM (Revue Morbi-Mortalité)**

1 RMM sur l'année 2023 à la MSP de Charlieu.

#### **1 Référent Qualité nommé depuis 2022**

### **Deuxième Audit Qualité du Parcours Insuffisance Cardiaque (IC)**

Il a été réalisé pour évaluer les axes correctifs du premier audit. Objectifs atteints à 100 % (inclusions, taux de réhospitalisation à moins de 6 mois, nombre de professionnels de santé formés). Actions correctives mises en place : logigramme parcours IC, arbre décisionnel en cas de décompensation cardiaque à domicile, affiche grand public diffusée via les réseaux sociaux, nombre de formations multiplié par 2 et un nouvel outil de suivi patients avec l'outil numérique « Certi'Pair ».

## **6) Mission Gestion crise sanitaire exceptionnelle**

Préparation d'un plan d'action afin de participer à la réponse du système de santé face à une Situation Sanitaire Exceptionnelle (SSE) ou grave.

Articulation avec le dispositif « Organisation de la Réponse du système de SANTé en Situation Sanitaire Exceptionnelle (ORSAN) » selon les arrêtés de l'ARS et des préfectures départementales. Création d'une cellule de crise sanitaire et d'un COPIL de gestion de crise avec les MSP du territoire, Centre de Santé de Riorges, DAC Loire et Roannais Agglomération.

## **7) Autres actions**

### **Formations**

Tout au long de l'année, différentes formations ont été proposées aux Professionnels de Santé : Service Infirmiers d'Orientation (SIO), Insuffisance Cardiaque, RMM, messagerie sécurisée MonSisra (sur l'année 2023, 27 Professionnels de Santé ont été formés) et de l'Enseignement Post-Universitaire (EPU).

### **Appel à projet**

Un appel à projet a été lancé au printemps 2023 et un budget de 10.000,00 € a été alloué pour trois projets de santé retenus sur le territoire qui se sont mis en place fin 2023 et le seront courant 2024.

### **1, 2, 3 CPTS**

4 réunions avec les CPTS Forez-Est, Monts du Lyonnais, Ouest-Rhodanien, Beaujolais-Dombes, Loire-Forez pour échanger et dynamiser les CPTS.

### **Communication Extérieure**

Actualisation permanente du Site Internet.

Une communication régulière avec l'activation des réseaux sociaux (Facebook, Instagram, LinkedIn) et des chiffres de fréquentation en constante augmentation (1033 Followers).

Envoi d'une newsletter trimestrielle.

### **4 évènements**

EPU Chirurgie Cardiaque et Vasculaire / Troubles de l'Attention avec ou sans Hyperactivité (TDAH) / Octobre Rose / Ostéoporose Fracturaire.

Il a été procédé au vote de cette deuxième résolution qui a été approuvée à l'unanimité des membres présents et représentés.

### **Scrutin 2 : Résultat du scrutin (présents et pouvoirs délégués).**

Pour l'adoption du rapport d'activité de l'année 2023 : 42.

Contre : 0

Abstention : 0

**Résolutions 3 & 4 & 5 : Rapport Financier de l'année 2023 & Rapports du Commissaire aux Comptes sur la présentation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2023 présenté par François-Régis VIGNON d'Exco-Hésio avec approbation desdits comptes**

Cette année, 77 % de part variable (93.958,00 € sur 122.500,00 €) contre 75 % l'année dernière. Le montant de l'ACI (Accord Conventionnel Interprofessionnel) alloué pour le solde de l'année 2023 et l'acompte de l'année 2024 : 344.583,00 € auquel s'ajoutent les 45.000,00 € pour l'écriture du protocole de gestion de crise sanitaire 2023 soit un total global de 389.583,00 € sur lequel est déduit les 55.417,00 € de trop perçu de la CPAM sur l'année 2023. En définitive, le solde définitif alloué est de **334.166,00 €**.


**Ressources associatives**

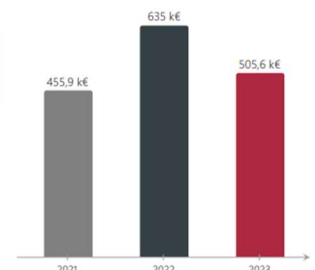
	2023	2022	Évolution
Concours publics et subv. d'exploitation	481 243 €	456 571 €	+5,4%
Cotisations des adhérents	4 580 €	3 840 €	+19,3%
Utilisations des fonds dédiés	0 €	158 561 €	
Total des ressources	485 823 €	618 972 €	-21,5%

**Activité globale**

	2023	2022	Évolution
Ressources associatives	485 823 €	618 972 €	-21,5%
Prestations vendues	18 115 €	15 060 €	+20,3%
Activité globale	503 938 €	634 032 €	-20,5%
Contributions volontaires	11 491 €	5 327 €	+115,7%
Emplois contributions volontaires	11 491 €	5 327 €	+115,7%

**Produits d'exploitation**

2023	505 647 €
2022	634 983 €
 -20,4%	-129 336 €



## Produits d'exploitation (Détail)

	2023	2022	Évolution	
Concours publics et subv. d'exploitation	481 243 €	456 571 €	+24 672 €	+5,4%
Cotisations des adhérents	4 580 €	3 840 €	+740 €	+19,3%
Dons, Mécénats, Legs	0 €	0 €	0 €	
Contributions financières	0 €	0 €	0 €	
Utilisations des fonds dédiés	0 €	158 561 €	-158 561 €	
Ventes de marchandises	0 €	0 €	0 €	
Production vendue	0 €	0 €	0 €	
Prestations vendues	18 115 €	15 060 €	+3 055 €	+20,3%
Transferts de charges	1 677 €	645 €	+1 032 €	+160%
Reprises sur provisions	0 €	0 €	0 €	
Autres produits d'exploitation	31 €	305 €	-274 €	-89,8%
<b>Total</b>	<b>505 647 €</b>	<b>634 983 €</b>	<b>-129 336 €</b>	<b>-20,4%</b>
Contributions volontaires	11 491 €	5 327 €	+6 164 €	+115,7%
Emplois contributions volontaires	11 491 €	5 327 €	+6 164 €	+115,7%

## Charges de fonctionnement



## Charges externes (Détail)

	2023	2022	Évolution	
Fournitures consommables	11 435 €	13 208 €	-1 773 €	-13,4%
Locations, Charges locatives	28 702 €	21 188 €	+7 514 €	+35,5%
Entretien, Réparations	39 455 €	41 515 €	-2 060 €	-5%
Primes d'assurance	1 497 €	1 474 €	+23 €	+1,6%
Personnel extérieur	300 €	5 131 €	-4 831 €	-94,2%
Intermédiaires et honoraires	75 132 €	71 091 €	+4 041 €	+5,7%
Informations et communications	1 128 €	7 413 €	-6 285 €	-84,8%
Déplacements, Réception	12 924 €	13 689 €	-765 €	-5,6%
Frais postaux, Télécom.	3 607 €	3 796 €	-189 €	-5%
Frais bancaires	506 €	164 €	+342 €	+208,5%
Autres services extérieurs	4 671 €	2 591 €	+2 080 €	+80,3%
<b>TOTAL</b>	<b>179 358 €</b>	<b>181 260 €</b>	<b>-1 902 €</b>	<b>-1%</b>



## Impôts et taxes



## Charges de personnel



## Synthèse des charges de personnel

	2023	2022	Évolution	
Salaires bruts	164 359 €	194 740 €	-30 381 €	-15,6%
Charges sociales	53 757 €	63 387 €	-9 630 €	-15,2%
<b>Taux de charges sociales</b>	<b>32,71%</b>	<b>32,55%</b>	+0,2	
Autres charges du personnel	418 €	605 €	-187 €	-30,9%
Intérimaires	300 €	5 131 €	-4 831 €	-94,2%

## Compte de résultat

	2023	2022	Évolution	
Ressources associatives	485 823 €	618 972 €	-21,5%	⚡
Chiffre d'affaires	18 115 €	15 060 €	+20,3%	📈
Transferts de charges	1 677 €	645 €	+160%	
Reprises sur provisions	0 €	0 €		
Autres produits d'exploitation	31 €	305 €	-89,8%	
<b>Total des produits d'exploitation</b>	<b>505 647 €</b>	<b>634 983 €</b>	<b>-20,4%</b>	
Achats consommés	0 €	0 €		→
Autres achats et charges externes	179 358 €	181 260 €	-1%	
Aides financières	0 €	0 €		
Impôts et taxes	2 251 €	1 762 €	+27,8%	
Charges de personnel	218 534 €	258 732 €	-15,5%	
Report en fonds dédiés	0 €	0 €		
Dotations aux amortissements	3 075 €	1 777 €	+73%	
Dotations aux provisions	0 €	0 €		
Autres charges d'exploitation	5 €	7 €	-28,6%	
<b>Total des charges d'exploitation</b>	<b>403 223 €</b>	<b>443 537 €</b>	<b>-9,1%</b>	
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>102 424 €</b>	<b>191 446 €</b>	<b>-46,5%</b>	
Résultat financier	4 178 €	603 €		
Résultat courant	106 602 €	192 049 €	-44,5%	
Résultat de l'exercice	105 862 €	192 049 €	-44,9%	

## Compte de résultat

	2020	2021	2022	2023
Ressources associatives	178 152 €	441 287 €	618 972 €	485 823 €
Chiffre d'affaires	17 206 €	14 630 €	15 060 €	18 115 €
Transferts de charges	0 €	0 €	645 €	1 677 €
Reprises sur provisions	0 €	0 €	0 €	0 €
Autres produits d'exploitation	1 €	4 €	305 €	31 €
<b>Total des produits d'exploitation</b>	<b>195 359 €</b>	<b>455 921 €</b>	<b>634 983 €</b>	<b>505 647 €</b>
Achats consommés	500 €	0 €	0 €	0 €
Autres achats et charges externes	92 212 €	203 384 €	181 260 €	179 358 €
Aides financières	10 500 €	0 €	0 €	0 €
Impôts et taxes	42 €	542 €	1 762 €	2 251 €
Charges de personnel	8 788 €	64 830 €	258 732 €	218 534 €
Reports en fonds dédiés	126 133 €	158 561 €	0 €	0 €
Dotations aux amortissements	0 €	0 €	1 777 €	3 075 €
Dotations aux provisions	0 €	0 €	0 €	0 €
Autres charges d'exploitation	24 €	1 €	7 €	5 €
<b>Total des charges d'exploitation</b>	<b>238 198 €</b>	<b>427 319 €</b>	<b>443 537 €</b>	<b>403 223 €</b>
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>-42 839 €</b>	<b>28 602 €</b>	<b>191 446 €</b>	<b>102 424 €</b>
Résultat financier	196 €	38 €	603 €	4 178 €
<b>Résultat courant</b>	<b>-42 644 €</b>	<b>28 640 €</b>	<b>192 049 €</b>	<b>106 602 €</b>
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>-42 644 €</b>	<b>28 640 €</b>	<b>192 049 €</b>	<b>105 862 €</b>

# Votre Trésorerie

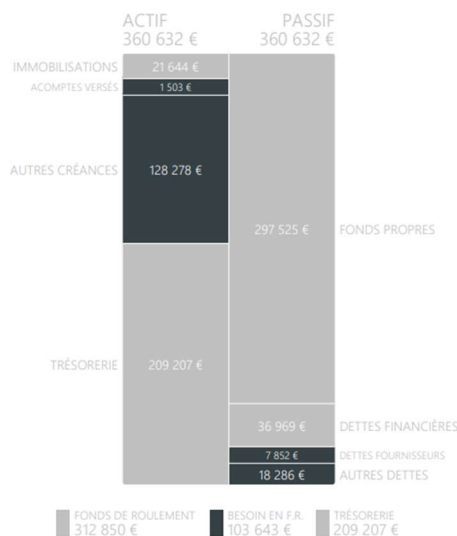
Votre résultat n'est pas égal à votre solde de trésorerie

Pour pouvoir évaluer la trésorerie dégagée au cours de l'exercice 2023 votre résultat doit être "corrigé"...

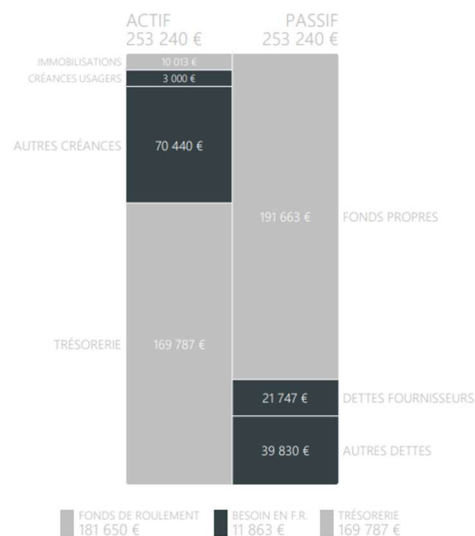
## Les flux de votre trésorerie

		<b>SOLDE DE TRÉSORERIE 2022</b>	<b>169,8 k€</b>
		<b>RÉSULTAT CORRIGÉ (C.A.F.)</b>	<b>+108,9 k€</b>
	<b>SOUSCRIPTION D'EMPRUNTS</b>	<b>+40 k€</b>	
<b>ENTRÉES</b>	<b>-3,1 k€</b>	<b>REMBOURSEMENTS D'EMPRUNTS</b>	
<b>SORTIES</b>	<b>-14,7 k€</b>	<b>INVESTISSEMENTS</b>	
<b>Δ FRNG = +131,1 k€</b>		<b>CRÉANCES USAGERS</b>	<b>+3 k€</b>
	<b>-13,9 k€</b>	<b>DETTES FOURNISSEURS</b>	
<b>DÉCALAGES D'EXPLOITATION</b>	<b>-59,3 k€</b>	<b>AUTRES CRÉANCES</b>	
	<b>-21,5 k€</b>	<b>AUTRES DETTES</b>	
<b>Δ BFR = -91,7 k€</b>		<b>SOLDE DE TRÉSORERIE 2023</b>	<b>209,2 k€</b>

Bilan au 31/12/2023



Bilan au 31/12/2022



Explications de la fonction de Commissaire aux Comptes.

Lecture faite du rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels sur l'exercice clos au 31 décembre 2023 et le rapport spécial sur les conventions réglementées (remboursements de frais pour les Membres du Bureau) par Mr François-Régis VIGNON. Ces deux rapports seront joints au présent PV.

Il fait part également des missions d'alerte, si un danger apparaissait remettant en cause la pérennité de l'association, ce qui n'est pas le cas pour Roannais Défi Santé – Ensemble où sa gestion est saine.

Il a été procédé au vote de ces troisième, quatrième et cinquième résolutions qui ont été approuvées à l'unanimité des membres présents et représentés.

### **Scrutin 3 & 4 & 5 : Résultat du scrutin (présents et pouvoirs délégués).**

Pour l'adoption du Rapport Financier de l'année 2023 et des Rapports du Commissaire aux Comptes sur la présentation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2023 présenté par François-Régis VIGNON avec approbation desdits comptes : 42.

Contre : 0

Abstention : 0

### **Résolution 6 : Affectation du résultat**

L'excédent est de 105.861,71 €. Il est affecté au report à nouveau.

Il a été procédé au vote de cette sixième résolution qui a été approuvée à l'unanimité des membres présents et représentés.

### **Scrutin 6 : Résultat du scrutin (présents et pouvoirs délégués).**

Pour l'adoption de l'affectation du résultat : 42.

Contre : 0

Abstention : 0

### **Résolution 7 : Rapport Moral présenté par la Présidente**

Le rapport moral est lu par la Présidente.

Le paysage de la santé est en pleine mutation dans lequel la CPTS trouve toute sa place et sa pleine légitimité. Notre enjeu majeur sera d'« Aller vers » les Usagers, les Professionnels de Santé, les institutions, les établissements de santé, les associations... Les objectifs opérationnels sont de développer les axes de prévention, d'éducation, de formation, d'information, d'accompagnement et de soutien, de prise en charge avec la création de filières de soins de manière plus générale et de parcours de soins de façon plus spécifique.

Pour 2024, les sollicitations extérieures se font de plus en plus nombreuses et il y a en perspective plusieurs événements à venir et à organiser sur l'année.

Plus largement, la création d'une Inter CPTS AURA va permettre la représentation des CPTS départementales à l'échelon régional qui fera le lien avec la Fédération Nationale. L'objectif étant de mieux se connaître, de mutualiser les moyens et de partager les expériences voire de co-construire des projets.

Des groupes de travail se constituent en santé mentale en lien avec Roannais Agglomération, pour l'accès aux soins avec le Conseil Territorial de Santé (CTS), etc... et toutes les bonnes volontés sont donc les bienvenues.

## **1) Mission Accès aux soins et Demande de Soins Non Programmés (DSNP) :**

### **DSNP – SAS (Service d'Accès aux Soins)**

Accompagnement au déploiement du SASLib42 sur le territoire Roannais. Déploiement du SIO (Service Infirmier d'Orientation) porté par l'URPS Infirmier avec des bilans réguliers. Allongement du temps d'intervention du SIO qui passe de 20h à minuit sur le Sud du département.

En 2024, la CPTS a répondu à un appel à projets : MédicoBus pour apporter une réponse en santé dans les zones très éloignées et non pourvues en Professionnels de Santé. Ce projet sera porté par l'UDAF, Urg+ et la CPTS du Roannais. Le dossier porté par l'ARS a été accepté en départemental et en régional. Attente de la réponse au niveau national.

La MSP de Charlieu porte un projet expérimental de Centre d'Accès aux Soins déjà opérationnel depuis juin 2023.

### **Accompagnement de l'opération « Kinés » Mobiles**

Projet porté par l'URPS Kinés en partenariat avec les Professionnels de Santé de Ville et les Hospitaliers. Dans ce projet, la CPTS s'occupera de loger les kinés.

### **Soutien IPA sur le territoire**

Lancement d'une bourse d'étude annuelle. Présentation des nouveaux métiers aux publics sur fin 2024.

**Partenariat avec le DAC Loire** notamment pour l'accès aux médecins traitants et l'amélioration de la communication sur le territoire.

## **2) Mission Parcours de Soins**

### **Parcours Insuffisance Cardiaque :**

L'objectif est d'organiser un relais pour prendre la suite du parcours. Modification des critères de sortie avec une sortie à 6 mois au lieu de 12 mois. Une troisième évaluation sera faite en cours d'année.

### **Parcours Ostéoporose Fracturaire :**

Une rencontre est prévue avec les services de gériatrie et de Médecine Physique et de Réadaptation

(MPR) afin de dynamiser le parcours.

Une première évaluation qualité sera faite sur ce parcours en cours d'année.

Création d'une affiche pour relancer le parcours ostéoporose fracturaire auprès des Médecins Généralistes du territoire avec les nouvelles conditions d'inclusion. Les critères d'inclusion ont été modifiés, dorénavant, les patients pourront inclure le parcours jusqu'à 12 mois après leur première fracture et les personnes présentant des facteurs de risques de fractures liés à l'ostéoporose pourront intégrer le parcours à titre préventif.

### 3) Mission Prévention

- Comité de Pilotage (COFIL) **Troubles Neuro Développementaux (TND)** qui a pour mission d'améliorer l'adressage des enfants dépistés notamment vers la Plateforme d'Orientation et de Coordination (POC) qui s'est vu allouer des moyens supplémentaires. D'ici fin 2024, ils pourront accueillir des enfants de 6 à 13 ans, il faudra organiser des sessions d'informations et de formations sur le territoire Roannais et entamer une réflexion sur les enfants ne pouvant pas bénéficier de la POC, et sur ceux qui en auront bénéficié pour appréhender l'après-POC.
- Diffusion et relais de messages de prévention avec participation aux événements portés par d'autres acteurs locaux.
- **Obésité pédiatrique** : Faire connaître le Réseau de Prévention et de Prise en charge de l'Obésité Pédiatrique (RÉPPOP) qui est une plateforme de coordination. Ils ont besoin de développer leurs formations qu'il propose aux professionnels de santé du territoire.
- **1000 premiers jours** : Ateliers « Être soi mère » organisés et portés par une Sage-femme et une Psychologue pour accompagner les jeunes parents. Fin 2024, une évaluation sera conduite sur la plus-value de cette action.

### 4) Mission Accompagner les Professionnels de Santé

- Renforcer les Maîtres de Stage Universitaire.
- Intervention de la CPTS du Roannais à la Faculté de Médecine de Lyon et de Saint-Etienne, école d'infirmières et d'aides-soignantes, école des cadres de santé pour présenter la CPTS et plus largement l'exercice coordonné.
- Accueil des Internes en Médecine Générale chaque semestre avec organisation d'une activité ludique en mettant en avant les atouts du territoire Roannais.
- Etoffer la Testothèque avec un outil supplémentaire de dépistage des troubles de l'apprentissage chez l'enfant (Valise Bayley-4).
- Dotation en mallette ERTL6 à destination des Médecins Généralistes nouvellement formés.
- Intervention par le SIO sur les certificats de décès à destination des IDEL.
- Poursuite de la rencontre des Professionnels de Santé sur le territoire Roannais en exercice coordonné ou non (Masseurs Kinésithérapeutes, Infirmiers, Médecins Généralistes, Maisons de Santé Pluriprofessionnelles (MSP), etc...).
- Analyse des entretiens semi-directifs conduits auprès des Médecins Généralistes du territoire avec envoi de la synthèse.

Pour rappel, afin de pouvoir bénéficier de toutes ces prestations, il est nécessaire d'adhérer à la CPTS du Roannais.

### 5) Mission Qualité

- Audit qualité sur tous les projets de la CPTS, questionnaires de satisfaction.

- Formation avec le CEPPRAAL pour les RMM (Revue Morbi Mortalité) : le Mardi 17 septembre 2024 sur la journée et le Mardi 26 novembre 2024 sur la demi-journée à l'Espace de Santé Rue Roger Salengro à Roanne.

## 6) Mission Gestion crise sanitaire et environnementale

- 2<sup>ème</sup> COPIL en février 2024 avec réactualisation des membres.
- Mise à jour de l'annuaire des Professionnels de Santé.
- Formation des membres du COPIL sous forme de jeux de rôle pour une mise en situation dans le cadre d'une Situation Sanitaire Exceptionnelle : 2 sessions de formation en mai et octobre 2024.

### Plan de communication de la CPTS

Un plan de communication a été élaboré pour l'année 2024 :

- **3 EPU (Enseignements Post-Universitaires)** à la demande des Professionnels de Santé. Les thèmes choisis sont les suivants : Dons d'organes et Chirurgie viscérale le jeudi 04 juillet 2024 à l'amphithéâtre de Psychiatrie du CH de Roanne / Burn-out et violences envers le Soignant (Octobre 2024, date qui reste à définir) à l'amphithéâtre de Psychiatrie du CH de Roanne / Thérapies Complémentaires le jeudi 28 novembre 2024 (le lieu reste à définir).
- **Formation Dépistage des enfants de 6 ans** pour les Médecins Généralistes et plus ou moins les Infirmières Asalée si et seulement si l'aval est donné par l'Association Asalée : le Jeudi 16 mai 2024 par le Docteur Aurélie JANDARD à la Salle de l'Espace Santé, rue Roger Salengro à Roanne de 9h à 17h.
- **Formation prescription vaccinale** en 2024 pour les IDEL, date et lieu à définir.
- **Formation sur les 3 bilans de prévention à destination des IDEL** par un organisme de formation d'ici fin 2024 à la Salle de l'Espace Santé, rue Roger Salengro à Roanne, date à définir.
- **Formation aux gestes de premières urgences** par un organisme de formation à destination de tous les Professionnels de Santé volontaires du territoire d'ici fin 2024.
- **Formation Secrétaires Médicales** pour la gestion de l'agressivité, à la bonne posture et les gestes de premiers secours : le Jeudi 06 juin 2024 et les Mercredi 04, Jeudi 05 septembre 2024 à Salengro et Vendredi 06 septembre 2024 le matin aux Urgences de Roanne.
- **Soirée Santé Mentale et Addictologie** : le Mardi 14 mai 2024 de 20h à 22h Salle Hénon à Mably à destination des Professionnels de Santé et du grand public.
- **Soirée Troubles Neuro Développementaux (TND)** sur la fin de l'année 2024 pour le grand public et les Professionnels de Santé, organisée par le Comité de Pilotage TND de la CPTS.
- **Rencontre conviviale pluriprofessionnelle** autour de la fresque du climat et d'un buffet dînatoire le Jeudi 12 septembre 2024 de 14h à 22h aux Carrés Jardins 1234, Chemin de la Bruyère à Souternon.
- **Dans le cadre du PAT (Programme d'Alimentation Territoriale)**, participation à 13 marchés solidaires sur tout le Roannais en lien avec les centres sociaux du territoire.
- **Participation à des congrès, à des appels à projet.**
- **Formation continue en interne.**
- **La CPTS du Roannais est Support pour les Professionnels de Santé**, pour les MSP, pour les CPTS afin de favoriser une cohésion sur le territoire mais aussi sur le département.

### Inter CPTS Départementale et Régionale

Sur le départemental, réflexions sur des rencontres régulières et sur des actions communes.

Sur le régional, mise en place d'une formation de l'Inter CPTS (ICPTS) à destination des dirigeants (concerne les Membres du Bureau et du Conseil d'Administration) de CPTS dans un premier temps.

### **Lien Ville-Hôpital**

- Organisation d'une rencontre avec la nouvelle direction du CH de Roanne.
- Présentation de la CPTS auprès de la Commission Médicale d'Etablissement (CME) du CH de Roanne et de la Clinique du Renaison.
- Collaboration entre le CH de Roanne service oncologie et la CPTS sur une amélioration des prises en charge des patients en médecine de ville.
- Rencontre avec le service pneumologie du CH de Roanne au sujet d'une problématique liée à la prescription d'aérosols.
- A la demande des Médecins Généralistes, le CH de Roanne a été sollicité pour l'élaboration d'un listing de N° de Hotline afin de faciliter la collaboration entre les Médecins Généralistes et les Médecins Spécialistes du CH de Roanne. Travail en cours.
- Participation à différents groupes de travail (Filière Gérontologique, CH de Roanne notamment sur la pertinence des prescriptions en sortie d'hospitalisation avec questionnaire et analyse des réponses).

### **Participation à différentes organisations**

Participation :

- à différents événements pour présenter la CPTS (Oncoloire, Conseils municipaux, etc...).
- au Conseil Local de Santé (CLS), Conseil Local de Santé Mentale (CLSM), Conseil Territorial de Santé (CTS), Projet Territorial en Santé Mentale (PTSM), ARS, etc...

### **Projet de santé 2024/2029 « Aller vers l'intelligence collective »**

- Mise en place du COFIL début 2024, 2 réunions conduites à ce jour.
- Bilan du projet de santé 2019/2024.
- Diagnostic du territoire à établir.
- Organisation de 5 forums ouverts dans chaque communauté de communes afin de définir les perspectives sur les 5 prochaines années à partir des besoins du territoire. Seront conviés les Professionnels de Santé, les élus, les autorités de tutelle, les associations, les partenaires et l'équipe salariée de la CPTS.

Il a été procédé au vote de cette septième résolution qui a été approuvée à l'unanimité des membres présents et représentés.

### **Scrutin 7 : Résultat du scrutin (présents et pouvoirs délégués).**

Pour l'adoption du rapport moral : 42.

Contre : 0

Abstention : 0

### **Résolution 8 : Présentation du budget prévisionnel 2024**

Le budget prévisionnel 2024 est présenté par la Présidente. Il correspond à un état de trésorerie suivi mensuellement. Il est présenté sous forme de 3 tableaux, le premier correspond à la CPTS, le second au budget de la Villa de Bonvert et le troisième à la Filière Gérontologique pour laquelle la CPTS du Roannais est la caisse pivot.

### **Budget prévisionnel CPTS**

Cotisations (Adhésions 2024)	4 000,00 €
Subvention CPAM (Part fixe + Part variable)*	334 166,00 €
Report solde bancaire	24 592,99 €
<b>Recettes Permanentes</b>	<b>362 758,99 €</b>
EPU	813,13 €
Intérêts Bancaires	5 000,00 €
<b>Recettes Exceptionnelles</b>	<b>5 813,13 €</b>
<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>368 572,12 €</b>
Fournitures Electricité	600,00 €
Achat de Petit Equipement	3 000,00 €
Achat Fournitures Administratives	1 000,00 €
Location immobilière	10 500,00 €
Location photocopieur	1 900,00 €
Location Valorise	300,00 €
Ménage	3 000,00 €
Maintenance EOBS et Performance	6 000,00 €
Prime Assurance	630,00 €
Frais Colloque Séminaire	1 500,00 €
Honoraires Expert-Comptable	3 000,00 €
Honoraires Commissaire au Compte	3 500,00 €
Honoraires Social	3 000,00 €
Autres Honoraires (Communication / Coordination / Cohésion Equipe)	59 960,00 €
Honoraires Professionnels de Santé	20 000,00 €
Voyages et déplacements	4 000,00 €
Réceptions	7 000,00 €
Affranchissement	300,00 €
Téléphone Bureau	3 000,00 €
Frais Bancaires	200,00 €
Cotisations FCPTS	800,00 €
Masse Salariale Chargée***	218 000,00 €
Médecine du Travail	420,00 €
Astreinte	6 000,00 €
<b>Dépenses Permanentes</b>	<b>357 610,00 €</b>
<b>Evènement 2024</b>	<b>2 000,00 €</b>
<b>Dépenses Exceptionnelles</b>	<b>2 000,00 €</b>
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>359 610,00 €</b>
<b>RESULTAT DE L'ANNEE 2024</b>	<b>8 962,12 €</b>

\*\*\* Masse Salariale

Poste Direction 35h/semaine Statut Cadre

Poste Infirmière de parcours 35h/semaine Statut Cadre

Poste Chargée de Communication 30h/semaine Statut Agent de Maîtrise

Poste Assistante de Direction 35h/semaine Statut Agent de Maîtrise



**Budget prévisionnel Bonvert**

2024	Montant prévu au budget
Indemnisations Internes	13 800,00 €
<b>Recettes Permanentes</b>	<b>13 800,00 €</b>
<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>13 800,00 €</b>
Achat de Petit Equipement	
Mise à disposition immobilière	8 000,00 €
Ménage	1 000,00 €
Prime Assurance	770,00 €
Réceptions	
Téléphone Villa des Internes	360,00 €
Prêt	10 840,00 €
<b>Dépenses Permanentes</b>	<b>20 970,00 €</b>
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>20 970,00 €</b>
<b>RESULTAT DE L'ANNEE 2024</b>	<b>-7 170,00 €</b>

**Budget prévisionnel Filière  
Gérontologique**

du 1er février 2024 au 31 janvier 2025	Montant prévu au budget
Solde 2023	577,13 €
Subvention Conférence des Financeurs	2 200,00 €
<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>2 777,13 €</b>
Achat de Petit Equipement	0,00 €
Achat Fournitures Administratives	322,80 €
Honoraires Professionnels de Santé	0,00 €
Catalogues Imprimés Cadeaux	0,00 €
Réceptions	0,00 €
Affranchissement	0,00 €
<b>Dépenses Permanentes</b>	<b>322,80 €</b>
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>322,80 €</b>
<b>RESULTAT DE L'ANNEE 2024</b>	<b>2 454,33 €</b>

Le résultat global de ce budget prévisionnel est à l'équilibre et le prêt pour la Villa de Bonvert est nanti par l'épargne.

Il a été procédé au vote de cette huitième résolution qui a été approuvée à l'unanimité des membres présents et représentés.

**Scrutin 8 : Résultat du scrutin (présents et pouvoirs délégués).**

Pour l'adoption du budget prévisionnel 2024 : 42.

Contre : 0

Abstention : 0

**Résolution 9 : Proposition du Conseil d'Administration sur le montant des cotisations pour l'année 2024. Le CA propose le maintien des cotisations :**

Il est décidé de garder le montant des cotisations de l'année 2023 : Professionnels de Santé à 30,00 € et Cotisation Citoyens et Associations à 10,00 €.

Il a été procédé au vote de cette neuvième résolution qui a été approuvée à l'unanimité des membres présents et représentés.

**Scrutin 9 : Résultat du scrutin (présents et pouvoirs délégués).**

Pour l'adoption du montant des cotisations pour 2024 : 42.

Contre : 0

Abstention : 0

**Résolution 10 & 11 : Renouvellement des Membres du Conseil d'Administration : Aucun Administrateur n'arrive à échéance en 2024 cependant il y a eu deux démissions & Proposition de deux candidatures au Conseil d'Administration en remplacement**

Les deux démissions sont :

- **PETRUCCI Philippe**, Médecin Généraliste, **Collège 3**, Association Professionnels de Santé du territoire,
- **DEVEAUX Jean-Paul**, Représentant SAMEAD, **Collège 6**, Réseaux et Filières.

Les propositions de deux candidatures :

**DAMIRON Christophe**, Directeur Général de Pléiades, possibilité d'être élu au **Collège 3**, Associations de Professionnels de Santé du territoire à la place du Dr PETRUCCI Philippe.

**HAYTAYAN Emma**, Chargée de Promotion à la Ligue contre le Cancer, possibilité d'être élue au **Collège 6**, Réseaux et Filières à la place de DEVEAUX Jean-Paul.

**→ Cette dernière personne serait en partance pour ce poste. Cette annonce est faite à l'Assemblée.**

Concernant **BORNET Elsa**, Coordinatrice Point Accueil Ecoute Jeunes (PAEJ) à la Maison des Jeunes et de la Culture (MJC) de Charlieu, vu que l'adhésion est au nom de la MJC de Charlieu, c'est simplement un changement de représentation et Elsa BORNET prend donc la place de Cécile COMBY à compter de cette Assemblée Générale Ordinaire du 11 avril 2024.

En conséquence, un seul candidat présent dans la salle pour une entrée dans le Conseil d'Administration :

- **DAMIRON Christophe**, Directeur Général de Pléiades, possibilité d'être élu au **Collège 3**, Associations de Professionnels de Santé du territoire à la place de PETRUCCI Philippe.

Il a été procédé au vote de ces dixième et onzième résolutions qui ont été approuvées à l'unanimité des membres présents et représentés.

**Scrutin 10 & 11 : Résultat du scrutin (présents et pouvoirs délégués).**

Pour l'adoption des deux démissions du Conseil d'Administration et de l'élection d'un nouvel Administrateur : 42.

Contre : 0

Abstention : 0

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h10.

La Secrétaire de séance  
Karine ANDRE

La Présidente  
Laurence DUMORTIER

La Présidente tient à remercier tous les acteurs qui collaborent, tous les participants aux comités de pilotage, les Administrateurs de l'Association et l'équipe opérationnelle qui permettent de dynamiser la CPTS du Roannais.